L'écologie dans la construction : quel rôle pour la programmation ?

Et si l'écologie d'un bâtiment se décidait avant même que le premier plan soit dessiné ? Bien avant le choix des matériaux ou des solutions techniques, les décisions les plus déterminantes pour l'impact environnemental d'un projet sont prises lors de la définition des besoins et des usages. C'est là que la programmation architecturale joue un rôle essentiel, en posant les bases de projets plus sobres, plus cohérents et plus durables. Florès, avec son pôle de qualité environnemental, vous dit tout sur le sujet.

Repenser la construction à partir de l'amont

La transition écologique du secteur du bâtiment est souvent abordée sous l'angle des solutions techniques : matériaux bas carbone, performance énergétique, innovations constructives. Ces leviers sont essentiels, mais ils interviennent tard dans la chaîne de décision.

Or, une grande partie de l'impact environnemental d'un projet est déjà déterminée **bien avant la phase de conception architecturale.** Elle se joue dans un temps amont, souvent discret mais décisif : celui de la **programmation**.

La programmation architecturale est le moment où se structurent les besoins, où se formalisent les usages, où s'arbitrent les surfaces, les fonctions, les niveaux de mutualisation et les logiques d'implantation. Autrement dit, c'est à ce stade que se construit la matrice même du projet — et donc, en grande partie, son empreinte écologique future. C'est là que l'on produit le programme environnemental.

Dans une perspective de construction responsable, cette phase ne peut plus être considérée comme préparatoire. **Elle devient structurante**.

Construire plus responsable : une question de définition du besoin

La question de la "construction responsable" est souvent réduite à la performance environnementale du bâtiment livré. Cette lecture est incomplète. Un bâtiment performant mais surdimensionné, mal adapté aux usages ou difficilement évolutif peut générer, sur le cycle de vie, un **impact environnemental supérieur** à un bâtiment plus sobre mais mieux programmé.

Construire plus responsable suppose donc d'abord de **mieux définir le besoin réel**. Cela implique une série de questions qui relèvent directement de la programmation :

- Quelle est la nécessité réelle de construire ?
- Quels usages doivent être pérennes, évolutifs ou mutualisables ?
- Quelle part des surfaces peut être optimisée, partagée ou évolutive selon les besoins futurs ?
- Comment intégrer les logiques d'évolution des organisations sur 10, 20 ou 30 ans ?

Cette approche déplace le centre de gravité du projet : il ne s'agit plus uniquement de concevoir un objet architectural, mais de construire une réponse adaptée à des **usages évolutifs** dans le temps.

La sobriété ne devient alors pas un principe esthétique ou technique, mais un principe de définition programmatique.

La programmation comme outil de structuration écologique du projet

La programmation joue un rôle spécifique : elle articule des **intentions souvent hétérogènes** (politiques publiques, contraintes budgétaires, besoins fonctionnels, ambitions environnementales) en un **cadre opérationnel cohérent**. Dans cette articulation, elle agit comme un filtre stratégique. Elle permet notamment :

- De limiter les surfaces inutiles en **objectivant les besoins**,
- D'arbitrer entre construction neuve et réhabilitation sur des bases comparatives,
- D'intégrer les contraintes bioclimatiques dès les scénarios initiaux,
- De structurer des **logiques de mutualisation** à l'échelle d'un site ou d'un territoire,
- D'anticiper **les usages futurs pour éviter l'obsolescence fonctionnelle**.

Ce travail est méthodologique et décisionnel. Il conditionne les marges de manœuvre des phases ultérieures. En ce sens, la programmation est l'un des rares moments du projet où l'on peut encore agir sur la "non-construction" — c'est-à-dire sur la réduction de ce qui sera construit.

Une responsabilité spécifique du maître d'ouvrage

Pour les maîtres d'ouvrage publics, cette phase de cadrage concentre une responsabilité particulière. Les arbitrages réalisés en programmation **engagent durablement** les finances publiques, les usages futurs et **l'impact environnemental des équipements**.

C'est également une phase où les décisions sont encore **réversibles**, ce qui en fait un espace de responsabilité stratégique : une erreur de programmation se traduit rarement par un ajustement, mais par une **contrainte durable** sur l'ensemble du projet.

C'est pourquoi la qualité de la programmation ne peut pas être réduite à une simple traduction de besoins exprimés. Elle implique un travail de reformulation, de mise en cohérence et parfois de mise en tension des demandes initiales.

Le rôle du programmiste : clarifier, structurer, objectiver

Dans ce cadre, le rôle du programmiste ne consiste pas à produire une solution architecturale, mais à construire les conditions de sa pertinence. Cela repose sur trois registres complémentaires :

1 - Clarifier les besoins réels

Au-delà des demandes exprimées, il s'agit d'identifier les besoins attendus, de lever les ambiguïtés et de mettre en cohérence les attentes des différents acteurs.

2 - Structurer les scénarios

En traduisant les usages en hypothèses spatiales et organisationnelles cohérentes.

3 - Objectiver les arbitrages

En intégrant des critères croisés : fonctionnels, économiques, sociaux et environnementaux.

Dans une logique de transition écologique, ce rôle s'étend naturellement à l'intégration de **critères de sobriété, de flexibilité et de coût global**.

Une ingénierie de la décision au service de la transition écologique

La programmation ne dessine pas les bâtiments ; elle structure les décisions qui les rendent possibles. C'est en cela qu'elle constitue un **levier essentiel de la transition écologique** : elle intervient au moment où les orientations fondamentales du projet sont encore ouvertes et peuvent être ajustées.

Elle permet d'introduire une rationalité environnementale dès le début du processus, non pas comme une contrainte ajoutée, mais comme un **principe de structuration du projet**.

Dans cette perspective, construire plus responsable ne relève pas uniquement d'un savoir-faire technique, mais d'une **capacité à mieux formuler les problèmes en amont**.

Clarifier le rôle de la programmation dans la chaîne de projet

Dans de nombreux projets, la programmation reste encore perçue comme une étape intermédiaire. Or, elle constitue en réalité une phase d'ingénierie stratégique.

Clarifier ce rôle est essentiel, notamment auprès des maîtres d'ouvrage, pour sécuriser les projets, améliorer leur qualité d'usage et réduire leur impact environnemental.

C'est également un levier de dialogue entre acteurs, en rendant lisibles les arbitrages structurants qui fondent le projet architectural.

Agir là où le projet commence

L’écologie dans la construction ne se résume pas à une amélioration progressive des techniques de construction. Elle suppose de repenser la manière dont les projets sont décidés et conçus. La programmation architecturale constitue l’un des principaux leviers de cette transformation, car **elle agit sur la définition même du projet**. En structurant les besoins, en objectivant les arbitrages et en intégrant les enjeux environnementaux dès l’amont, elle contribue directement à des projets plus sobres, plus cohérents et plus durables. C’est dans cet espace initial, souvent invisible, que se joue une grande partie de la qualité future des projets.

A.G.